

Mise au point

Comme toutes les communes des Hautes Alpes nous avons du faire face à des épisodes neigeux exceptionnels, sans matériel ni personnel pour effectuer le déneigement. En effet, avant le début de l'hiver le titulaire de la convention de déneigement n'a pas souhaité poursuivre son partenariat avec la commune. Les nombreuses critiques dont il a été l'objet n'y sont peut être pas étrangères. Critiques que je ne partageais pas. Il n'est donc pas exact de dire qu'il « n'a pas voulu remplir ses obligations ».

Pour remédier à cette situation nous avons loué un tracteur dans l'attente d'une acquisition. Certains conseillers se sont proposés, sur leur temps libre, d'assurer le déneigement.

Malheureusement en cas de fortes chutes de neige, il faut être rapidement opérationnel. Seul Christian Imbert s'est engagé à être disponible à tout moment. C'est avec sérieux et dévouement qu'il a respecté ses engagements.

S'agissant des difficultés qu'a rencontrées une habitante un soir en rentrant chez elle, je tiens à apporter quelques précisions. Cette habitante d'Aspremont s'est retrouvée bloquée par des congères qui venaient de se former sous l'effet d'un vent violent, alors que toutes les voies communales avaient été correctement déneigées.

En contact téléphonique permanent avec elle, je lui ai indiqué que nous allions la secourir et dégager la voie jusqu'à son habitation, située non loin de là.

Elle, comme moi n'avons pas souhaité prendre d'autres dispositions. Je reconnais bien évidemment qu'attendre d'être secourue est toujours trop long. Je suis cependant scandalisé qu'on utilise cet incident, sur lequel nous avons mis une heure pour intervenir, et surtout la mésaventure de cette famille pour critiquer les actions de déneigement.

J'aurais préféré que le conseil s'émeuve et se mobilise pour que celle-ci dispose dans son habitation du réseau d'eau potable de la commune, alors qu'aujourd'hui et ce depuis plusieurs années elle doit puiser l'eau pour elle et ses trois enfants. Au 21^{ème} siècle je déplore que des administrés vivent encore comme au moyen âge.

Souhaitons que l'étude qui a été lancée par la commune sur le réseau d'eau apportera un début de solution. Quoiqu'il en soit je proposerai au conseil d'inscrire les crédits nécessaires à la création d'infrastructures destinées à alimenter en eau potable le secteur des Patègues, crédits que je débloquerai grâce à la vente du terrain communal destiné au projet de construction des maisons dites à 15 euros par jour.

Compte tenu de l'intérêt que porte le conseil pour cette famille, cette proposition devrait recueillir un avis favorable unanime.

En ce qui concerne les propos tenus par certains conseillers municipaux sur les chasseurs et les pêcheurs, je laisse les auteurs s'expliquer avec eux. Si je ne pratique ni l'une ou l'autre activité je les respecte au même titre que les autres associations de la commune, comité des fêtes, Animation Aspremontaise, qui participent par leurs développements respectifs à la vie de la commune.

Jacques FRANCOU
Maire d'Aspremont